



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur. 2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	33-9817-9	Numéro de la version :	5.00
Date de parution :	2025/04/10	Remplace la version datée de :	2025/04/03

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Encre pour impressions à jet d'encre Piezo de 3M(MC), 8915UV, magenta

Numéros d'identification de produit

75-0302-6408-1

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Usage industriel.

Utilisation spécifique

Encre

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division de la stratégie de marque et du transport
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical: 1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 1.

Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A

Carcinogénicité : Catégorie 1B.

Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 2.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.
Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Corrosion | Point d'exclamation | Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée. Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut causer le cancer. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Peut causer une irritation respiratoire. Peut causer des brûlures chimiques gastrointestinales.

Peut causer des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée : reins/voies urinaires | peau.

Mises en garde

Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Obtenir, lire et suivre toutes les consignes de sécurité avant utilisation. Ne pas respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage et une protection des voies respiratoires.

Réponse:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Entreposage :

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Garder sous clef.

Élimination :

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

16% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

38% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Acrylate d'Isobornyle	5888-33-5	10 - 25 Secret Fabrication *	Acrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle
Acrylate d'isooctyle	29590-42-9	10 - 25 Secret Fabrication *	acide 2-propénoïque, d'ester d'isooctyle
ACRYLATE DE TÉTRAHYDROFURFURYLE	2399-48-6	10 - 25 Secret Fabrication *	Ester (tétrahydro-2-furanyl) méthylique de l'acide 2-propénoïque
Acrylate de 2-hydroxyéthyle polymérisé avec l'isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle, l'oxépan-2-one et le 2,2'-oxydiéthanol	72162-39-1	5 - 10 Secret Fabrication *	Pas de données disponibles
Pigment organique	Secret Fabrication	5 - 10	Ne s'applique pas
Diacylate d'hexaméthylène	13048-33-4	3 - 7 Secret Fabrication *	Diacylate d'hexaméthylène
Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoyldiphénylphosphine	75980-60-8	3 - 7 Secret Fabrication *	Oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine
Diacylate d'hexaméthylène polymérisé avec l'amino-2-éthanol	67906-98-3	3 - 7 Secret Fabrication *	Pas de données disponibles
Benzophénone	119-61-9	3 - 7 Secret Fabrication *	Méthanone, diphényl
Imine de polyalkylène	Secret Fabrication	1 - 5	Not Applicable
Camphène	79-92-5	< 0.2	Camphène

Pigment organique est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

Imine de polyalkylène est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agit d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins**4.1. Description des premiers soins****Inhalation :**

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Irritant pour les voies respiratoires (toux, éternuements, écoulement nasal, maux de tête, enrouement et douleurs au nez et à la gorge).

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives). Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

Les sous-produits nocifs de décomposition

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Monoxyde de carbone	Durant la combustion
Bioxyde de carbone	Durant la combustion

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égouts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Verser une solution isocyanate décontaminante (90 % d'eau, 8 % d'ammoniac concentré et de 2 % de détergent) sur le déversement et laisser agir pendant 10 minutes ou verser de l'eau sur le déversement et laisser agir pendant plus de 30 minutes. Couvrir avec un matériau absorbent. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles.

Placer dans un récipient approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Ne pas sceller le récipient pendant 48 heures pour éviter que la pression ne s'accumule. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Benzophénone	119-61-9	AIHA	MPT:0.5 mg/m3	
Diacrylate d'hexaméthylène	13048-33-4	AIHA	MPT:1 mg/m3(0.11 ppm)	Sensibilisant Cutanée
ACRYLATE DE TÉTRAHYDROFURFURYLE	2399-48-6	Fabricant déterminé	MPT:0.1 ppm(0.64mg/m3);STEL:0.3 ppm(1.91 mg/m3)	Sensibilisant Cutanée
Acrylate d'isooctyle	29590-42-9	AIHA	MPT:37.5 mg/m3(5 ppm)	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Écran facial plein
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Appareil de protection respiratoire à épuration d'air à demi-masque ou à masque complet adapté aux vapeurs organiques et aux particules, y compris les brumes grasses

Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	Liquide
couleur	Magenta
Odeur	Modérée acrylate
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	<i>Ne s'applique pas</i>
Point de fusion/Point de congélation	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'ébullition	> 93,3 °C
Point d'éclair :	> 93,3 °C [Méthode de test:Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	<i>Pas de données disponibles</i>
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Pas de données disponibles</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Pas de données disponibles</i>
pression de vapeur	< 1 333,2 Pa [@ 20 °C]
Densité de vapeur relative	> 1 [Ref Std: Air=1]
Densité	1,04 g/ml
Densité relative	1,04 [Ref Std:Eau=1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>

Viscosité Cinématique	<i>Pas de données disponibles</i>
Composés Organiques Volatils	<i>Pas de données disponibles</i>
Pourcentage de matières volatiles	<i>Pas de données disponibles</i>
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	<i>Pas de données disponibles</i>

Caractéristiques des particules	<i>Ne s'applique pas</i>
---------------------------------	--------------------------

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse peut se produire. (En cas d'épuisement de l'inhibiteur ou d'exposition à la chaleur)

10.4 Condition à éviter

La lumière.

10.5 matériaux incompatibles

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance

Condition

Aucun connu.

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité réglementaire compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursoufflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) :

les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

En cas de contact avec les yeux :

Corrosion (brûlures oculaires) : les signes et les symptômes sont notamment un embrouillement de la cornée, des brûlures chimiques, de graves douleurs, une dilacération, des ulcérations, une réduction significative ou une perte totale de la vue.

Ingestion :

Peut être nocif si avalé. Corrosion gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure des douleurs aiguës à la bouche, à la gorge et à l'abdomen, des nausées, des vomissements et la diarrhée, ainsi que du sang dans les selles et/ou des vomissements. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Effets sur les reins/la vessie: Les signes/symptômes peuvent inclure: modification de la production d'urine, douleurs lombaires et abdominales, augmentation de la quantité de protéines dans les urines, présence de sang dans les urines, augmentation de la quantité d'azote uréique dans le sang et miction douloureuse. Effets cutanés : Signes et symptômes probables : rougeur, démangeaisons, acné ou bosses sur la peau.

Toxicité pour la reproduction / le développement:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Cancérogénicité:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Benzophénone	119-61-9	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA >2 000 - =5 000 mg/kg
ACRYLATE DE TÉTRAHYDROFURFURYLE	Ingestion	Rat	LD50 882 mg/kg
Acrylate d'isooctyle	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Acrylate d'isooctyle	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Acrylate d'isobornyle	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Acrylate d'isobornyle	Ingestion	Rat	LD50 4 350 mg/kg
Diacrylate d'hexaméthylène	Dermale	Lapin	LD50 3 636 mg/kg
Diacrylate d'hexaméthylène	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Pigment organique	Ingestion	Rat	LD50 > 11 000 mg/kg
Pigment organique	Dermale	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Pigment organique	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Composants similaires	LC50 > 3,1 mg/l
Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoyldiphénylphosphine	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoyldiphénylphosphine	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

Benzophénone	Dermale	Lapin	LD50 3 535 mg/kg
Benzophénone	Ingestion	Rat	LD50 1 900 mg/kg
Camphène	Dermale	Lapin	LD50 > 2 500 mg/kg
Camphène	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Produit général	Jugement professionnel	Irritant
ACRYLATE DE TÉTRAHYDROFURFURYLE	Lapin	Corrosif
Acrylate d'isooctyle	Données in Vitro	Aucune irritation significative
Acrylate d'Isobornyle	Lapin	Irritation minimale.
Acrylate de 2-hydroxyéthyle polymérisé avec l'isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle, l'oxépan-2-one et le 2,2'-oxydiéthanol	Composants similaires	Irritant
Diacrylate d'hexaméthylène	Lapin	Irritant
Diacrylate d'hexaméthylène polymérisé avec l'amino-2-éthanol	Composants similaires	Irritant
Pigment organique	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoyldiphénylphosphine	Lapin	Aucune irritation significative
Benzophénone	Lapin	Aucune irritation significative
Camphène	Lapin	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
ACRYLATE DE TÉTRAHYDROFURFURYLE	Lapin	Corrosif
Acrylate d'isooctyle	Risques pour la santé similaires	irritant légère
Acrylate d'Isobornyle	Lapin	irritant légère
Acrylate de 2-hydroxyéthyle polymérisé avec l'isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle, l'oxépan-2-one et le 2,2'-oxydiéthanol	Composants similaires	Irritant grave
Diacrylate d'hexaméthylène	Lapin	Irritant modéré
Diacrylate d'hexaméthylène polymérisé avec l'amino-2-éthanol	Composants similaires	Irritant grave
Pigment organique	Composants similaires	Aucune irritation significative
Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoyldiphénylphosphine	Lapin	Aucune irritation significative
Benzophénone	Lapin	irritant légère
Camphène	Lapin	Irritant modéré

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
ACRYLATE DE TÉTRAHYDROFURFURYLE	Jugement professionnel	sensibilisant
Acrylate d'isooctyle	Mouris	sensibilisant
Acrylate d'Isobornyle	Homme et animal	sensibilisant
Diacrylate d'hexaméthylène	Cochon d'Inde	sensibilisant
Diacrylate d'hexaméthylène polymérisé avec l'amino-2-éthanol	Composants similaires	sensibilisant

Pigment organique	Composants similaires	Non classifié
Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoyldiphénylphosphine	Mouris	sensibilisant
Benzophénone	Cochon d'Inde	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
ACRYLATE DE TÉTRAHYDROFURFURYLE	In Vitro	N'est pas mutagène
Acrylate d'isooctyle	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acrylate d'Isobornyle	In Vitro	N'est pas mutagène
Diacrylate d'hexaméthylène	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Pigment organique	In Vitro	N'est pas mutagène
Pigment organique	In vivo	N'est pas mutagène
Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoyldiphénylphosphine	In Vitro	N'est pas mutagène
Benzophénone	In Vitro	N'est pas mutagène
Benzophénone	In vivo	N'est pas mutagène
Camphène	In Vitro	N'est pas mutagène
Camphène	In vivo	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Acrylate d'isooctyle	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Diacrylate d'hexaméthylène	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Benzophénone	Dermale	Multiple espèces animales	Non-cancérogène
Benzophénone	Ingestion	Multiple espèces animales	Cancérigène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
ACRYLATE DE TÉTRAHYDROFURFURYLE	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
ACRYLATE DE TÉTRAHYDROFURFURYLE	Dermale	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	90 jours
ACRYLATE DE TÉTRAHYDROFURFURYLE	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 35 mg/kg/jour	90 jours
ACRYLATE DE TÉTRAHYDROFURFURYLE	Inhalation	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,6 mg/l	90 jours

ACRYLATE DE TÉTRAHYDROFURFURYLE	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/jour	Avant l'accoupleme nt - Lactation
Acrylate d'isooctyle	Dermale	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 57 mg/kg/jour	avant l'accoupleme nt et pendant la gestation
Acrylate d'isooctyle	Dermale	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 57 mg/kg/jour	avant l'accoupleme nt et pendant la gestation
Acrylate d'isooctyle	Dermale	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 57 mg/kg/jour	avant l'accoupleme nt et pendant la gestation
Acrylate d'isooctyle	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	pendant l'organogènes e
Acrylate d'Isobornyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	31 jours
Acrylate d'Isobornyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	Avant l'accoupleme nt - Lactation
Acrylate d'Isobornyle	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	Avant l'accoupleme nt - Lactation
Diacrylate d'hexaméthylène	Non spécifié	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	pendant l'organogènes e
Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoyldiphénylphosphine	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoyldiphénylphosphine	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg/jour	Avant l'accoupleme nt - Lactation
Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoyldiphénylphosphine	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 60 mg/kg/jour	85 jours
Benzophénone	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	2 génération
Benzophénone	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 80 mg/kg/jour	2 génération
Benzophénone	Ingestion	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 25 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Camphène	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	pendant l'organogènes e

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
ACRYLATE DE TÉTRAHYDROFURFURYLE	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Homme et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Acrylate d'isooctyle	Inhalation	irritation respiratoires	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Acrylate d'isooctyle	Ingestion	dépression du système nerveux central	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5 000 mg/kg	
Acrylate de 2-hydroxyéthyle polymérisé avec l'isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle, l'oxépan-2-one et le 2,2'-oxydiéthanol	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Diacrylate d'hexaméthylène	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Diacrylate d'hexaméthylène polymérisé avec l'amino-2-éthanol	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Camphène	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Acrylate d'isooctyle	Dermale	cœur Système endocrinien système vasculaire foie système immunitaire Système nerveux rénale et / ou de la vessie système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 57 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Acrylate d'isooctyle	Ingestion	Système endocrinien foie rénale et / ou de la vessie cœur des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux système vasculaire système immunitaire muscles Système nerveux yeux système respiratoire système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	90 jours
Acrylate d'Isobornyle	Ingestion	tube digestif système immunitaire rénale et / ou de la vessie cœur Système endocrinien système vasculaire foie Système nerveux système	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	31 jours

		respiratoire				
Diacrylate d'hexaméthylène	Dermale	la peau	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Mouris	LOAEL 70 mg/kg/day	80 semaines
Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoyldiphénylphosphine	Ingestion	la peau sang foie rénale et / ou de la vessie Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	90 jours
Benzophénone	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 75 mg/kg/day	14 semaines
Benzophénone	Ingestion	cœur système vasculaire foie système immunitaire Système endocrinien des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux Système nerveux yeux système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 850 mg/kg/day	14 semaines
Camphène	Ingestion	foie rénale et / ou de la vessie système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	28 jours

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complètement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification des produits chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 3 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 1 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	33-9817-9	Numéro de la version :	5.00
Date de parution :	2025/04/10	Remplace la version datée de :	2025/04/03

Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca